



Tel. : 1 888 974-9376
7 h 30 à 20 h en semaine
Courriel : CustomerCommunications@HydroOne.com
Courrier : C.P. 5700, Markham ON L3R 1C8

Nous sommes à votre service!
Pour nous joindre :



La tarification en fonction de l'heure de consommation (FHC)

est maintenant en vigueur pour vous!

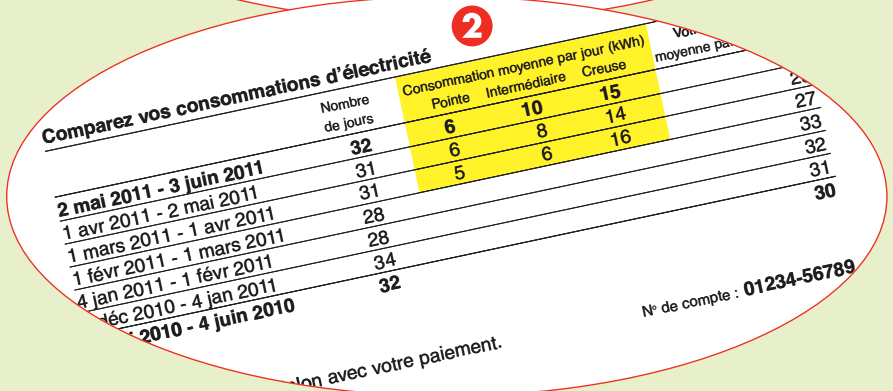
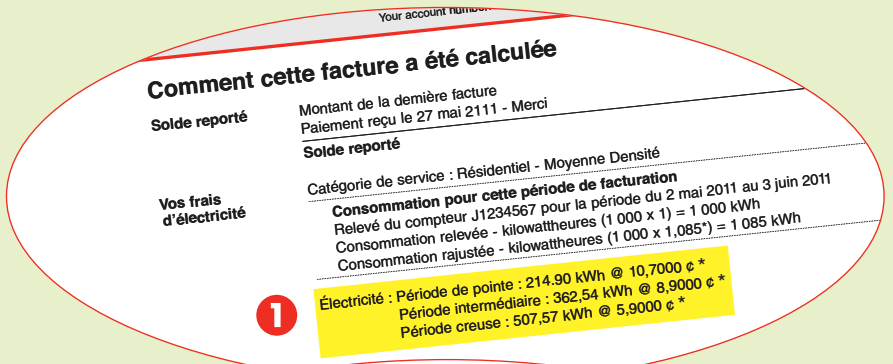


Pour comprendre votre nouvelle facture FHC

Nous avons fait des changements mineurs sur la facture.

1 La nouvelle section **Électricité** montre l'électricité consommée à chacune des trois périodes FHC : de pointe; intermédiaire; creuse.

2 Le nouveau tableau de comparaison montre la quantité moyenne d'électricité que vous avez consommée par jour à chacune des trois périodes : de pointe; intermédiaire ou creuse.



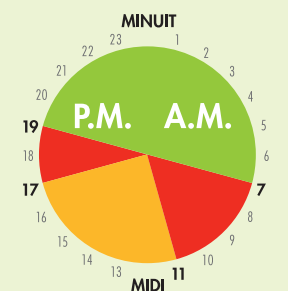
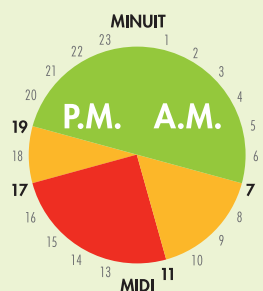
*Prix indiqués en vigueur en mai 2011. La Commission de l'énergie de l'Ontario révisé les prix en mai et novembre.

Un service modifié et amélioré

Une facture plus facile à comprendre et à gérer :

- Les clients auparavant facturés tous les deux mois sont maintenant facturés tous les mois (période de facturation standardisée).
- Peu importe votre période de facturation (mensuelle ou trimestrielle), la facture est maintenant basée sur la consommation réelle de la période – donc, plus de facture estimée en situation normale.
- Plus besoin de transmettre vos relevés de compteur à Hydro One, si vous le faites encore aujourd'hui.

Tarification en fonction de l'heure de consommation (FHC)



- 5,9 ¢** Période creuse
- 8,9 ¢** Période intermédiaire
- 10,7 ¢** Période de pointe

Prix indiqués en vigueur en mai 2011. Voir les périodes et les prix courants à www.ontarioenergyboard.ca.

Consommez différemment! Vous réduirez ainsi votre consommation (et vos coûts), vous soulagerez le réseau électrique et vous aiderez l'environnement.

Les appareils les plus énergivores sont ceux qui chauffent ou refroidissent la maison et l'eau. Pour maximiser vos économies, utilisez ces appareils dans les périodes creuses.

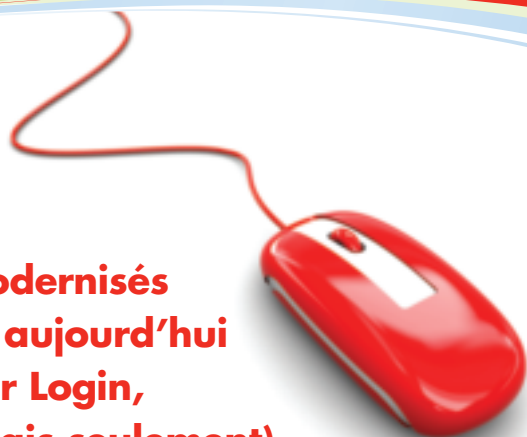


- Transférez, si possible, tout ou partie de vos lessives le week-end.
- Utilisez le lave-vaisselle après 19 h.
- Utilisez un thermostat programmable et réglez-le pour ne faire fonctionner le chauffage et la climatisation qu'aux heures où vous en avez besoin.

Pour en savoir plus, rendez-vous à www.HydroOne.com/TOU (en anglais seulement) ou www.ontarioenergyboard.ca.

Votre compte « My Account »

Profitez des services en ligne modernisés d'Hydro One en vous inscrivant aujourd'hui à « My Account », sous Customer Login, à www.HydroOne.com (en anglais seulement).



Suivez votre consommation en ligne

Suivez votre consommation à l'heure, par jour, par mois ou par période de facturation. Vous pouvez même voir comment les changements de température influencent votre consommation. Voyez aussi comment le transfert de certaines tâches ménagères aux périodes creuses peut vous aider à réduire vos coûts d'électricité.